



[COMMUNIQUÉ DE PRESSE CAPENERGIES] : Renouveau de la labellisation de Capenergies en tant que pôle de compétitivité, pour la période 2023-2026

COMMUNIQUÉ

Monsieur Roland Lescure, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie a annoncé la labellisation de 55 pôles de compétitivité, dont Capenergies pour la période 2023-2026.

Il a souligné le bilan extrêmement positif des pôles de compétitivité et a félicité leurs équipes et adhérents, fers de lance de la politique d'innovation française. Il a insisté sur l'impérieuse nécessité d'une réindustrialisation verte, condition indispensable au maintien et développement de l'industrie en France.

29 mars 2023 –

Capenergies anime un écosystème de plus de 530 membres à ce jour, composé de petites et grandes entreprises, de laboratoires de recherche, d'organismes de formation, de financeurs, de collectivités et de territoires pour susciter et accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation au service de la transition énergétique et de la compétitivité économique.

*C'est grâce au dynamisme de l'ensemble de ses membres
et à leur implication dans la définition de la stratégie de Capenergies
que ce renouvellement a pu être obtenu.*

Dans un contexte qui nous rappelle combien l'énergie est un élément vital de l'économie et un enjeu majeur pour la décarbonation, la période qui s'ouvre devrait voir de nombreux projets se concrétiser et de nouvelles solutions émerger, en prise directe avec 6 des 10 objectifs définis dans France 2030 et avec les priorités des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse qui soutiennent le pôle depuis sa création en 2005 sur l'impulsion du CEA et d'EDF, rejoint depuis par les grands acteurs de l'énergie présents en région.

La sobriété, l'efficacité énergétique, la production d'hydrogène et d'énergie décarbonée renouvelable et nucléaire, le développement des infrastructures et réseaux associés au service de la décarbonation des activités seront au cœur de l'action du pôle pour contribuer à la souveraineté énergétique et industrielle du pays.

Le label « pôle de compétitivité » : une reconnaissance nationale

Les pôles de compétitivité ont développé une expertise originale reconnue sur leurs filières d'intervention : ils accompagnent les projets d'innovation mono-porteur ou collaboratifs afin de les aider à gagner en robustesse.

A l'issue de ce processus d'accompagnement, un comité de labellisation constitué d'experts indépendant de haut niveau, examine les projets pour leur remettre (ou non) le « label pôle de compétitivité » qui offre aux porteurs une reconnaissance pour leur accès aux financements publics ou privés. L'examen des projets est toujours suivi de recommandations constructives basées sur l'expérience des pôles.

L'excellente connaissance par l'équipe du pôle des appels à projets régionaux, nationaux et européens facilite l'orientation des porteurs de projets vers ceux qui sont les mieux adaptés à leurs besoins. Les projets labellisés ont deux fois plus de chance d'être lauréats.

Les nombreuses animations proposées tout au long de l'année permettent par ailleurs aux membres du pôle de développer leur réseau à des fins de collaborations de projet ou commerciales. Les rencontres organisées par le pôle sont des lieux de partage d'informations de veille filière, de décryptage de certaines réglementations, et de rencontre de partenaires, qui peuvent aussi alimenter des propositions au plan régional, national, voire européen.

Toute l'équipe de Capenergies est très heureuse et fière de poursuivre cette aventure extraordinaire au service des entreprises, collectivités et laboratoires qui préparent les solutions de demain pour un monde décarboné et compétitif sur les territoires.

Plus d'informations : www.capenergies.fr

En complément, consultez le [communiqué presse officiel du gouvernement](#), le [dossier de presse](#) et l'étude récemment publiée par la DGE « [Les pôles de compétitivité : État des lieux à la fin de la phase 4](#)»

Contact Presse :



Céline FERRATO
Responsable Communication
celine.ferrato@capenergies.fr
+33 6 37 19 97 87